



À partir du 14 avril 2017

Mise aux normes pompiers

Rues Saint-Marc, d'Amboise, Vivienne, des Capucines, Gaillon, Saint-Augustin, de Port-Mahon, de la Michodière, de Louvois (2^{ème})

Contacts

Maître d'ouvrage :
Mairie de Paris

Maître d'œuvre :
Direction de la voirie
et des déplacements
1^{ère} Section territoriale
31, rue Mauconseil
75001 Paris
Tél. : 01 44 76 65 00
du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h
**Relations avec les
usagers :**
Denise Xavier

Entreprises :
Aximum, Evesa,
Fayolle.

Pour votre sécurité, la Mairie de Paris intervient afin de faciliter l'accès des véhicules de secours. Une largeur de chaussée d'au moins 4 m est nécessaire aux manœuvres des camions de secours et notamment au stationnement pour déploiement de l'échelle des pompiers.

Quels travaux ?

- Suppression des aires de stationnement pour élargir la chaussée

Quels impacts ?

- Fermeture ponctuelle des voies
- Toutes les voies seront dorénavant à double sens cyclable sauf quelques cas de voies en dérogation
- Dans ces voies, la circulation sera dorénavant limitée à 30 km/h

La circulation des piétons sera maintenue et protégée en permanence.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par ces travaux.

TOUTE L'INFO au 3975* et sur CHANTIERS.PARIS.FR

* Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur.